Janvier 2010 - N° 23

La lettre du Cadeb

Collectif d'Associations pour la Défense de l'Environnement dans la Boucle de Montesson

Sommaire

Agenda associatif et activités du Cadeb
Page 2

Un syndicat pour la Seine
Page 3

Débat sur les transports
Page 4

Le prochain millénaire
Page 5

Le Grand Paris
Page 6

Projet de vélo route
Page 7

La Tangentielle Nord
Page 8

Brigade verte au Vésinet
La crue de Seine
Page 9

Les jardins familiaux relogés
Page 10

Dossier: éco-quartiers
Page 11

L'éco-quartier du Vésinet
Page 12

Association recherche local
Le droit à l'eau potable
Les Régionales 2010
Page 13

Collectifs et associations d'environnement dans la Boucle
Page 14

2010, année de la biodiversité

L'année 2009 se termine par une bonne nouvelle: le département des Yvelines abandonne son projet de circuit de Formule 1 à Flins et confirme, par son soutien explicite, le retour des terres à l'agriculture biologique. C'est ce que vient d'indiquer Alain Schmitz, le nouveau Président du Conseil général des Yvelines, qui a remplacé Pierre Bédier à la tête du département depuis juin dernier. Le Cadeb se félicite de ce changement d'orientation. Au moment où la France perd en moyenne près de 60 000 ha par an (c'est deux fois plus que l'Allemagne) et où l'Ile-de-France a eu une diminution de 10,5% en 30 ans de sa superficie agricole, cela touchant en premier lieu les terres ayant le meilleur potentiel agronomique, changeons notre regard sur les surfaces agricoles qui ne doivent plus être des réserves foncières utilisables au gré des projets.

Impossible de ne pas faire le parallèle avec notre plaine de Montesson. Là aussi nous avons une nappe phréatique importante, des terres agricoles à préserver de convoitises d'occupation (échangeur avec l'A14 et toutes les zones industrielles et d'habitation qui en résulteraient, le grignotage par des projets immobiliers pouvant venir de l'Etat, des communes avoisinantes, etc.), un espace privilégié pour une future trame verte et bleue, un nouveau lien à trouver entre les habitants et la nature nourricière (maraîchage bio, jardins partagés écologiques, circuits courts, lieux de rencontres, etc).

Ces nouveaux enjeux sont bien présents sur notre territoire: l'approvisionnement en produits locaux sains de plus en plus difficile à assurer face à l'explosion de la demande, et en eau potable de qualité face à l'augmentation prévisible du coût de l'eau du fait des traitements d'épuration nécessaires vis-à-vis des polluants de type pesticides, nitrates, produits médicamenteux et de beauté, etc.

Ainsi le projet du Cadeb pour la plaine de Montesson, que nous avons commencé à travailler en 2009 (voir lettre du Cadeb de mai 2009), s'en trouve au fil du temps renforcé dans son utilité. Le pari est de pouvoir progressivement faire dialoguer entre eux tous les acteurs de la Plaine : agriculteurs, associations, habitants, élus, intercommunalité, entreprises, ... en lien avec les définitions en cours des documents d'urbanisme communaux (PLU) et intercommunaux (SCOT).

Sur la planète entière, la biodiversité – la diversité de la vie, depuis les bactéries jusqu'aux plantes, depuis les espèces jusqu'aux écosystèmes – est en déclin. Les nouveaux projets d'agriculture biologique à Flins et les futurs projets écologiques dans la Boucle de Montesson seront nos pierres locales pour cette reconquête de la biodiversité, en cette année 2010 déclarée par les Nations Unies année internationale de la biodiversité.

Le Bureau du CADEB

CADEB association loi 1901 agréée pour la protection de l'environnement
sous le numéro 04-033 DUEL – SIREN 484 499 009
siège social : 130 av. Général de Gaulle - 78500 SARTROUVILLE
Tél : 01 39 57 65 28 - 01 39 15 32 21 e-mail : cadeb78@wanadoo.fr
Site Internet : www.cadeb.org

Activité du Cadeb

Novembre

- Lundi 2: participation au bureau de l'association des usagers des transports (AUT)
- Lundi 9: réunion publique sur les transports (voir en page 4)
- Jeudi 12: conseil communautaire de la CCBS à Croissy-sur-Seine
- Samedi 14: participation aux ateliers dans le cadre de l'élaboration du plan local d'urbanisme (PLU) de Montesson.
- Dimanche 15: projection-débat sur le développement durable, avec les paroisses de Sartrouville (voir en page 5)
- Mercredi 18: rencontre d'associations d'Île-de-France avec la Lyonnaise des eaux.
- Jeudi 19: présentation des projets de tangentielles par la SNCF.
- Lundi 23: présentation du projet Eole par le Syndicat des transports d'Ile de France (STIF) et Réseau Ferré de France (RFF). Voir dossier en page 6 de la Lettre du Cadeb de novembre 2009.
- Mercredi 25: réunion des associations d'environnement de la vallée de la Seine avec le SPI (secrétariat pour la prévention des pollutions en vallée de Seine).
- Mercredi 25: conseil d'administration du Cadeb.
- Lundi 30: réunion avec le SMSO à Versailles (voir en page 3)

Décembre

- Jeudi 3: présentation du projet de refonte de la station d'épuration de Seine Aval par le SIAAP.
- Samedi 5: assemblée générale de Forme 21.
- Mardi 8: rencontre à Sartrouville avec Jean-Paul Huchon, candidat aux régionales (voir en page 12).
- Mercredi 9: commission extra municipale sur les transports à Maisons-Laffitte.
- Samedi 12: lancement de l'exposition sur le Plan Local d'urbanisme de Montesson.
- Mercredi 16: réunion avec France Nature Environnement (FNE) sur la réduction des déchets dans la Boucle
- Mercredi 16: conseil communautaire de la CCBS à Carrières-sur-Seine.

Agenda associatif

- Lundi 11 janvier, à 20h45, à l'eau vive , 15 avenue d'Eprémesnil, à Chatou:
  Ateliers du Développement durable avec Forme 21. Atelier 1: *Santé-environnement –alimentation-consommation et modes de vie*

- Lundi 18 janvier, à 20h45, Salle des champs Roger, 11 rue des Champs Roger, à Chatou.
  Ateliers du Développement durable avec Forme 21. Atelier 2 : *Energies-habitat-mobilité et modes de vie*

- Mardi 26 janvier 2010, à 8h30, en mairie de Sartrouville:
  Coup de pouce pour un emploi . Matinée destinée aux jeunes (18-30 ans) en recherche d'emploi.
  Invitations à retirer auprès du pôle emploi de Sartrouville ou à la mission locale de Sartrouville - Houilles.

- Samedi 6 février 2010, de 10 heures à 17 heures, à Paris :
  Pourquoi favoriser la biodiversité en ville ?
  Session de formation avec Ile-de-France Environnement.
  Inscriptions possibles par l'intermédiaire du Cadeb.

- Samedi 13 février à 15h au Foyer Roland Courtel à Croissy:
  Assemblée générale de l'association Seine Vivante.

- Dimanche 14 février: concert à l'église Saint Martin de Sartrouville organisé par le Comité du Vieux-Pays

- Samedi 13 mars de 9h à 13h:
  Assemblée générale annuelle du Cadeb.

- Samedi 22 mai en matinée:
  découverte et nettoyage des berges de Seine à Sartrouville, dans le cadre de la fête de la nature.

Renseignements complémentaires sur le site du Cadeb: www.cadeb.org

Non au show-room à Bougival

MERCEDES projette d'implanter un show-room accompagné d'une grande aire de stockage de voitures d'occasion sur un terrain de 8200 m2 situé à Bougival, en entrée de Ville, dans un cadre admirable entre la Seine et la Colline des Impressionnistes peint par des Sisley, Pissarro, Renoir, Monet et autres (voir Lettre du CADEB de novembre 2009, en page 11).

Deux associations d'environnement à Bougival se mobilisent pour faire échec à ce projet, qui devrait être soumis à enquête publique du 25 janvier au 25 février.

Vous pouvez prendre connaissance de leurs arguments et signer la pétition sur le site Internet dédié:
http://www.bougival-sans-showroom.org/

Un syndicat pour protéger et valoriser la Seine

Dans les Yvelines, une cinquantaine de communes riveraines de la Seine et de l'Oise se partagent 100 kilomètres de cours d'eau et 350 kilomètres de berges (îles comprises). C'est pour gérer ce patrimoine qu'un syndicat a été créé, à l'initiative du département des Yvelines. Après Réseau Vélo 78, le Cadeb a été reçu au siège versaillais par Pascal Clerc, Directeur et Antoine Fortin.

Le SMSO - Syndicat Mixte d'aménagement, de gestion et d'entretien des berges de la Seine et de l'Oise – a été créé en octobre 2007. Il a remplacé deux syndicats existants : le SIVS en Seine amont, le SMABS en aval.

Plus de compétences et de moyens

Le nouveau syndicat a davantage de compétences : en plus de l'aménagement des berges, il est chargé de leur entretien. Autre compétence nouvelle: l'ouverture au public. Il s'agit de favoriser les circulations douces telles que des promenades à pied, à vélo ou en bateau sur et aux abords de la Seine. Le nouveau syndicat a aussi plus de moyens financiers et humains; le Département, adhérant au SMSO, apporte son soutien aux communes. D'où l'appellation de syndicat mixte. Pour chaque euro versé par la commune, au prorata de sa population (actuellement 0.37 € par habitant), le Département apporte 1 euro supplémentaire. Actuellement, six personnes travaillent à temps complet au SMSO, et les moyens administratifs et juridiques sont mutualisés avec deux autres syndicats gérant des cours d'eau, étangs et rigoles des Yvelines.

De nombreux projets

Le nouveau syndicat a repris les dossiers en cours. Notamment celui des digues de Sartrouville et Montesson. A Sartrouville, il s'agit de conforter l'ouvrage existant sur 2,4 km et de réaliser des aménagements paysagers. A Montesson La Borde, un ouvrage nouveau est prévu, dans le prolongement de celui de Sartrouville. Un cheminement piéton continu sera aménagé, généralement au sommet de la digue, parfois côté chaussée. La piste cyclable bidirectionnelle de Montesson sera prolongée à Sartrouville, en supprimant le trottoir côté Seine. L'avant–projet de ce « chantier complexe » est validé par les communes. Le projet définitif sera établi début 2010 et l'enquête publique sera réalisée fin 2010. Les travaux devraient commencer en 2011.

Plus d'informations sur l'action du SMSO sur le site Internet du Cadeb en rubrique documents: www.cadeb.org

D'autres projets concernant la Boucle sont à l'étude ou en discussion. Voici les principaux :

- De Bezons à Sartrouville, aménagement d'une véloroute-voie verte longeant la Seine.
- Sur la commune de Chatou, un aménagement des berges entre les deux ponts.
- Sur l'Ile de Chatou, la réhabilitation des secteurs de berges dégradés, face à la Maison Fournaise et sur le champ de foire.
- A Croissy, quatre cents mètres supplémentaires de berges devraient être restaurées, avec les mêmes techniques mixtes (principalement végétales) qu'en 2007.
- A Bougival, sur la rive gauche de la Seine, il s'agit de pratiquer quelques ouvertures visuelles et de gérer de gros arbres.
- Sur les berges du Mesnil-le-Roi, après une coupe sévère, contestée par Seine Vivante, un suivi de la repousse de la végétation sera assuré par le SMSO.
- A Maisons-Laffitte et au Mesnil, secteurs à fort potentiel écologique, un premier pas a été fait avec l'étude diagnostique que le SMSO a menée sur l'ensemble des berges. (voir carte ci-dessous) .

Contact prometteur

Au cours de cette réunion, de nombreux points de convergences sont apparus entre le SMSO et notre Collectif. Notamment : le recours aux techniques douces pour l'aménagement des berges, l'intérêt porté aux piétons et cyclistes, le souci de concertation avec les associations.
C'est un bon début pour un syndicat actif.

Gérard Blondeau, chargé de mission « Seine » au Cadeb.

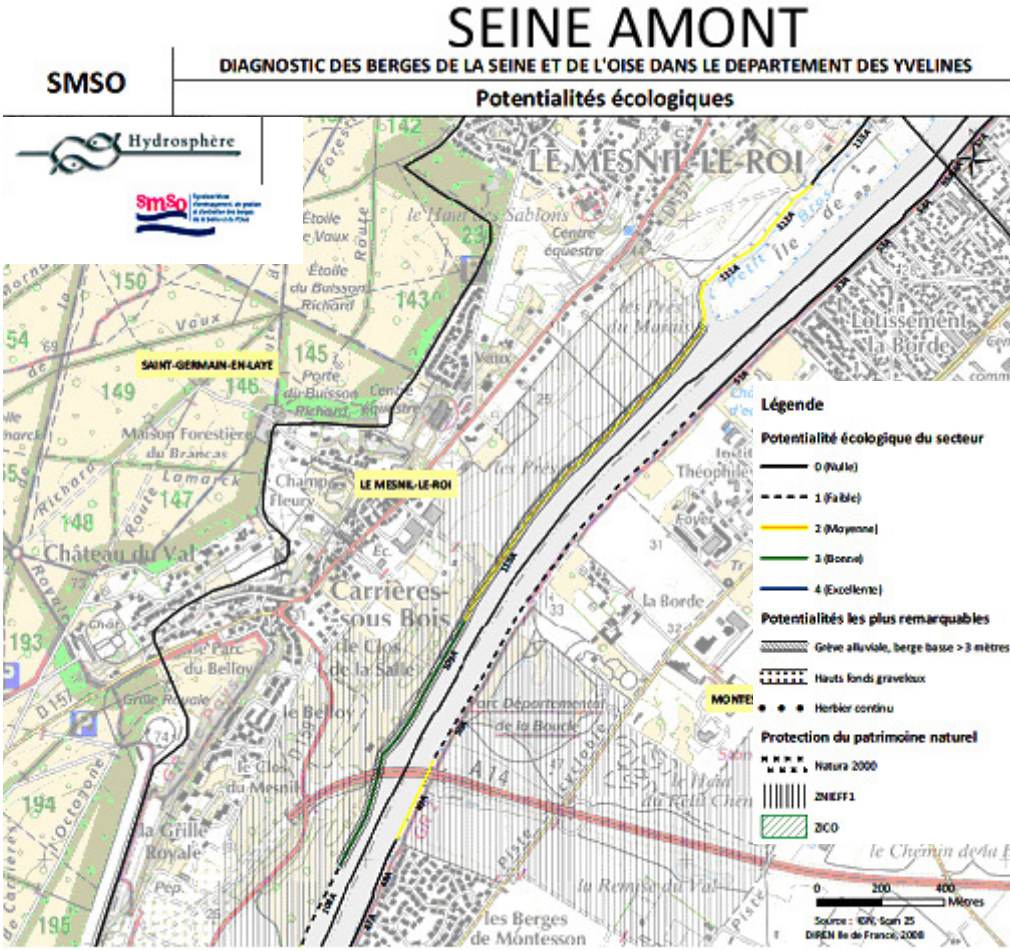

La parole aux usagers des transports

Donner la parole aux usagers, c'était l'objectif poursuivi par le CADEB en organisant cette réunion publique sur les transports collectifs, le 9 novembre 2009, à Houilles. Pari réussi, avec la participation de près de 200 personnes.

Dans la salle du Triplex, aimablement mise à disposition par la ville de Houilles, l'assistance était nombreuse et variée, en provenance des communes de la Boucle et des environs. Preuve que le sujet intéressait, mais aussi résultat d'une bonne communication: annonces sur les sites Internet de la plupart des villes, sur la chaîne Yvelines Première, dans les journaux locaux (Le Courrier, le Parisien) et municipaux, affichage dans les communes et les bus du réseau Bus en Seine, distribution de 7000 invitations à la sortie des gares par les bénévoles du CADEB.

Pour répondre aux questions, avaient pris place à la tribune (de gauche à droite):
Jacqueline Penez, conseillère régionale, remplaçant Jean-Paul Huchon, président du STIF, excusé
Alexandre Joly, maire de Houilles, conseiller général, vice-président de la CCBS en charge des transports
Christian Murez, président de la communauté de communes des boucles de Seine (CCBS)
Marc Pélissier, secrétaire général de l'association des usagers des transports (AUT)

Le débat était animé par Patrick Wassef, éditeur au Courrier des Yvelines (ci-dessus).
Le Courrier, qui se veut « acteur de la vie locale et outil d'information au service de tous » a consacré deux articles à ce débat: les 4 et 18 novembre.

La soirée fut divisée en trois parties:
1. Qui fait quoi? Le rôle du STIF (syndicat des transports d'Ile-de-France), de la communauté de communes, des opérateurs (la SNCF, la RATP, Véolia Transport pour les bus),.
2. Les difficultés actuelles (régularité, capacité, incidents, …) et les améliorations possibles à court et moyen terme (rames à double étage sur le RER A…)
3. Les projets à plus long terme: la tangentielle nord à Sartrouville, le prolongement du RER E à l'ouest (Eole).

Le compte-rendu des débats figure sur le site du CADEB en rubrique documents: www.cadeb.org.

Pour en savoir plus:

Association des Usagers des transports: (AUT)
www.aut-idf.org/

Syndicat des transports d'Ile-de-France:
www.stif-idf.fr/

Communauté de communes de la boucle de Seine (CCBS):
http://www.cc-boucledelaseine.fr/

Véolia Transport (réseaux de bus dans la Boucle)
www.veolia-transport-idf.fr

Les mille ans de Saint Martin… et après?

Inaugurée aux alentours de l'an 1009, l'église Saint-Martin a traversé les siècles. Survivra-t-elle au prochain millénaire? Que deviendra notre planète, et l'humanité qui la peuple? Telles sont les questions posées par notre Collectif, en introduction à un débat sur le développement durable, organisé avec les paroisses de Sartrouville le dimanche 15 novembre 2009.

Cliché Romain BERTRAND

Impossible de tenir la réunion dans l'Eglise Saint –Martin (ci-dessus): trop petite pour accueillir le public attendu. Pas de salle municipale à Sartrouville disponible ce jour. C'est donc à Notre-Dame du Val, dans le quartier du même nom, que s'est déroulé le débat, avec une assistance de plus de cent cinquante personnes.

Après un mot d'accueil du père Alexandre de Bucy, curé de la paroisse, la soirée a commencé par la projection du film Home, de Yann Arthus-Bertrand. Une bonne introduction au débat animé par Jean-Yves Rebeyrotte, du Cadeb (debout à gauche) , avec trois intervenants (de gauche à droite) :

- Marc Jozan, anciennement chargé du développement durable chez TOTAL
- Marc Ambroise-Rendu, ancien journaliste au Monde, président honoraire d'Ile-de-France Environnement
- Olivier Quoy, sartrouvillois, ingénieur au ministère de l'écologie

Trois générations réunies et des expériences diverses pour s'interroger.

Marc Jozan a montré comment un compagnie pétrolière peut être sensible aux attentes en matière de développement durable.

Olivier Quoy a expliqué le rôle de l'Etat dont l'action s'inscrit dans le long terme. Il travaille actuellement à l'instauration d'une taxe routière sur les poids lourds, pour qu'ils paient le coût réel des infrastructures qu'ils utilisent.

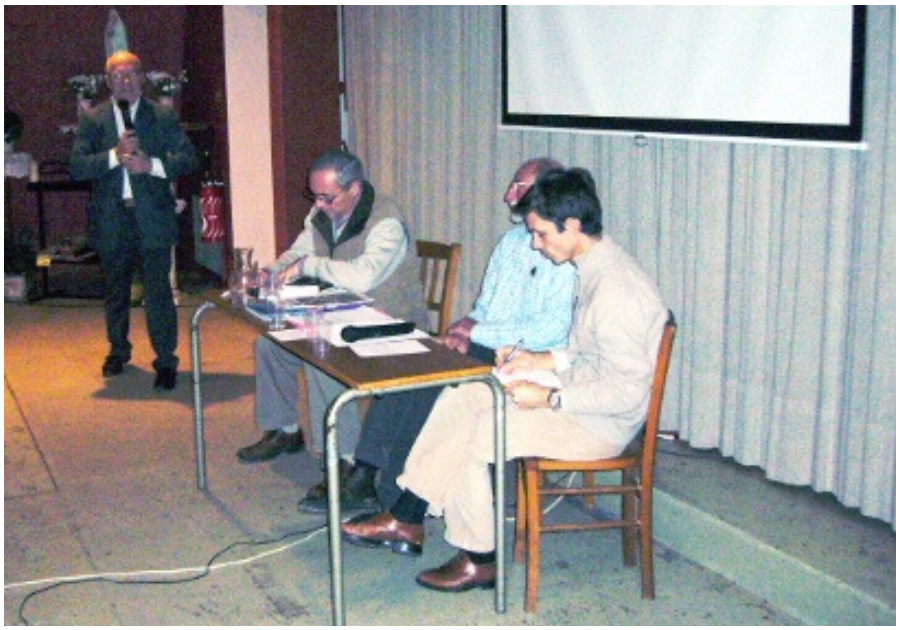

Marc Ambroise-Rendu a pour sa part encouragé l'assistance à changer radicalement son mode de vie pour répondre à la crise environnementale. Et il a conclu: « Nous sommes au bout de nos ressources matérielles. Mais les ressources de notre cerveau restent illimitées. Notre prochain développement sera plus culturel que matériel. »

Le texte intégral de l'intervention de Marc Ambroise-Rendu figure sur le site Internet du CADEB en rubrique documents.

Le Cadeb remercie tous ceux qui au sein de la paroisse nous ont aidés à préparer cette soirée-débat et se félicite de ce « partenariat sympathique ».

Le Grand Paris et la Boucle

Dans le cadre du Grand Paris voulu par le Président de la République, plusieurs des dix architectes missionnés se sont intéressés à notre Boucle de Montesson. Voici quelques exemples de projets susceptibles d'impacter notre territoire. Ont-ils une chance de se réaliser? Nul ne le sait pour le moment. Les associations veilleront.

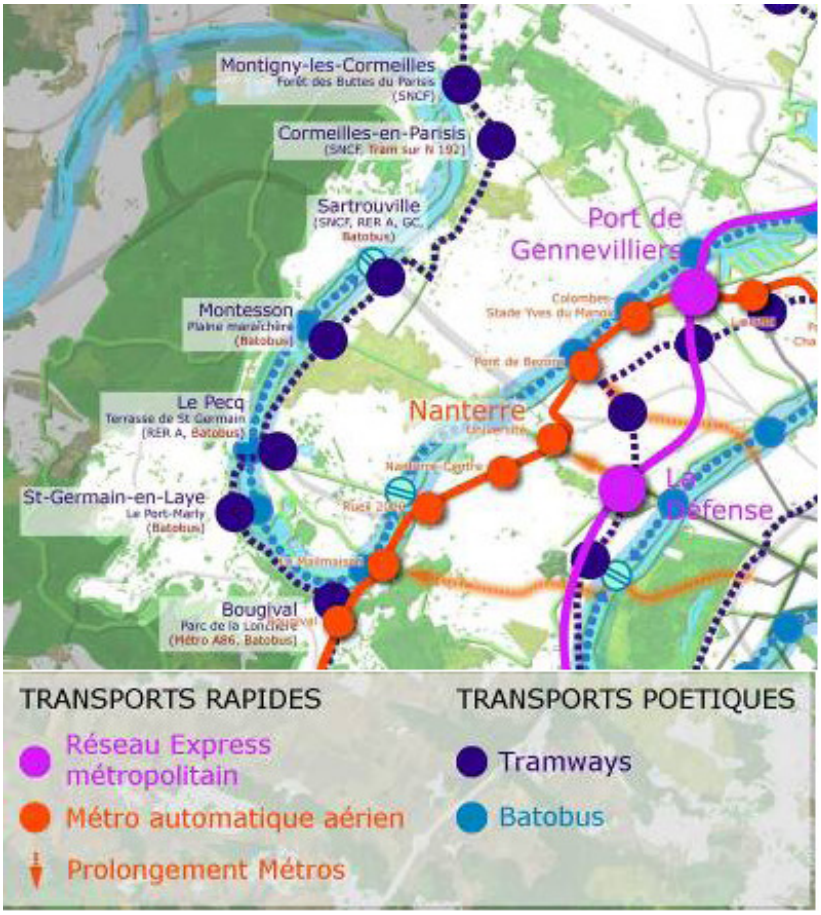

Equipe « Atelier Castro Denissof Casi »

Dans ce projet, la Boucle de Montesson fait partie intégrante d'un Grand Paris d'environ 40 km de diamètre, soit 15 fois le Paris actuel. L'emprise de cette nouvelle agglomération centrale est « contenue par les villes nouvelles et les forêts » , à savoir à l'ouest la forêt de Saint–Germain en Laye.
Notre boucle est incluse dans une « entité homogène » dénommée « les Méandres de la Seine » et comprenant les trois boucles en aval de Paris: Neuilly, Gennevilliers-La Défense, Montesson.
Roland Castro prévoit des « transports alliant efficacité et poésie » destinés à « désenclaver le maximum de quartiers ». Un batobus sillonne les boucles de Seine jusqu'à Sartrouville. Un tramway dit « poétique » longe la Seine à l'ouest, avec une station à Montesson la Borde et une autre à Sartrouville gare. Le tracé est en pointillé... (voir carte ci-contre).

Equipe « Nouvel, Duthilleul, Cantal-Dupart »

De ce projet, pour beaucoup le plus novateur, qui vise à faire de l'agglomération capitale une métropole du XXIéme siècle de l'après Kyoto, une phrase de Michel Cantal Dupart nous concerne. Il dit: « il faut protéger la terre agricole qui est merveilleuse, où les salades sont exquises comme dans la plaine de Montesson. »

Pour en savoir plus:
Sites Internet
- www.legrandparis.culture.gouv.fr/
- www.mon-grandparis.fr/

Revues: le dossier de janvier 2010 de Liaison, mensuel d'Ile-de-France Environnement, est consacré au Grand Paris www.idfe.eu/

Equipe « LIN »

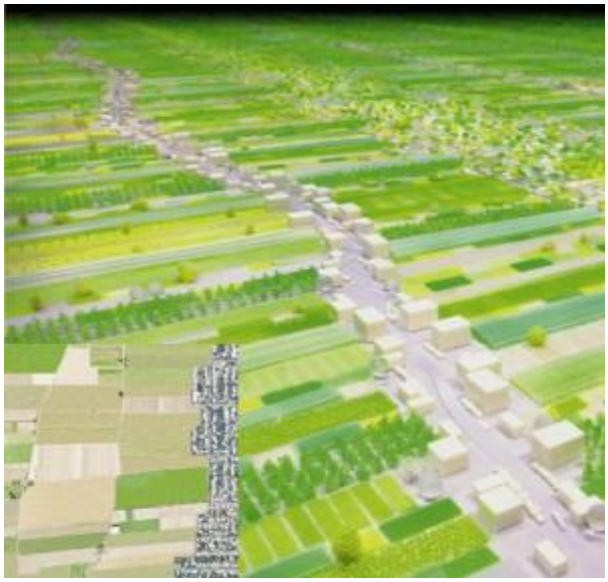

L'équipe Lin substitue à la confrontation abrupte entre le tissu pavillonnaire (ex : Montesson dans les Yvelines) et les surfaces cultivées une "rue-marché", traversant la plaine, bordée par un parcellaire adapté à l'agriculture urbaine.

Une véloroute en projet dans la Boucle

Aller de Paris à Londres à vélo, via Dieppe et le ferry, ce devrait être possible dans les années à venir. L'itinéraire prévu passe par la Boucle de Montesson. Lionel Carrara, Président de Réseau Vélo 78, nous en dit plus sur ce nouveau concept..

Question Cadeb: Depuis quand parle-t-on de véloroutes?
Lionel Carrara: Le concept de véloroute remonte à une trentaine d'années. Il a pris naissance dans les pays d'Outre Rhin: Allemagne, Belgique, Suisse.
Ces pays ont une longueur d'avance sur la France qui comble doucement son retard.
Depuis lors, presque tous les pays européens ont des véloroutes en service ou en projet, notamment l'Espagne, l'Angleterre, les Pays– Bas, la Roumanie, la Hongrie.

Q: Qu'est ce qu'une véloroute?,
R. C'est un itinéraire créé pour favoriser les circulations douces et répondant à des critères de sécurité, de largeur, de revêtement.
Elle peut avoir une longueur allant de quelques km à plusieurs milliers de km.
Contrairement à ce que son nom peut suggérer, une véloroute n'est pas une autoroute pour vélo, mais un itinéraire possédant le plus possible de continuité sans voiture.

Q. Quelle est la vocation d'une véloroute?
R. Elle est multiple, tour à tour utilitaire et touristique.
Les itinéraires de véloroutes peuvent être à but utilitaire, dans la mesure où ils peuvent être utilisés pour des déplacements de courte distance.
Ils peuvent être aussi à but touristique, pour favoriser " le tourisme vert'. Les cyclistes les empruntant ont besoin d'hébergement, de ravitaillement. Ils visiteront les sites proches du véloroute, musée, centre ville…
Ainsi la véloroute peut générer un supplément d'activité économique.

Q. Comment sont aménagées les véloroutes?
Il est quasiment impossible de parcourir des dizaines de km, sans traverser des villes, des villages, des forêts, rencontrer une rocade, une autoroute, franchir un fleuve….
En conséquence, une véloroute doit s'adapter à l'environnement tout en répondant à des critères de sécurité, de largeur et de revêtement.
C'est pourquoi elle est constituée de portions complètement interdites aux automobiles et de chaussées où des automobiles circulent, aménagées ou non pour les cyclistes.
Les portions sans voitures s'appellent des Voies Vertes. Ce peut être des chemins de halage, des chemins forestiers, des chemins ruraux, d'anciennes voies de chemin de fer déclassées.
La véloroute en dehors des Voies Vertes peut utiliser des routes à faible circulation, traverser des villages, des ponts, des villes.
Plus la proportion de Voies Vertes dans une véloroute est importante, plus elle sera réussie.

Q Qui peut emprunter une véloroute?
R. Les cyclistes et les piétons, voire en fonction du type de revêtement véloroute : les rollers, les personnes à mobilité réduite en fauteuil, les cavaliers.

Q. Qui décide du tracé d'une véloroute?
R. En France il existe un schéma national des Véloroutes et voies vertes depuis 1998, élaboré par les services de l'Etat, avec les départements et les associations de cyclistes. Il a été actualisé en 2009. Sa déclinaison locale dans les Yvelines est en cours de finalisation.

Lionel Carrara
Président
Réseau Vélo 78
Courriel:
reseau.velo.78@club-internet.fr
Site Internet:
http://reseauvelo78.free.fr/

Pour en savoir plus:
AF3V: association française de développement des véloroutes et voies vertes
www.af3v.org/

Ministère de l'écologie:
www.ecologie.gouv.fr/-Veloroutes-et-Voies-Vertes-.html

Association des départements cyclables :
www.departements-cyclables.org/

Cadeb: sur le site du Cadeb, figurent les cartes du tracé de Paris à la mer, en rubrique documents
www.cadeb.org

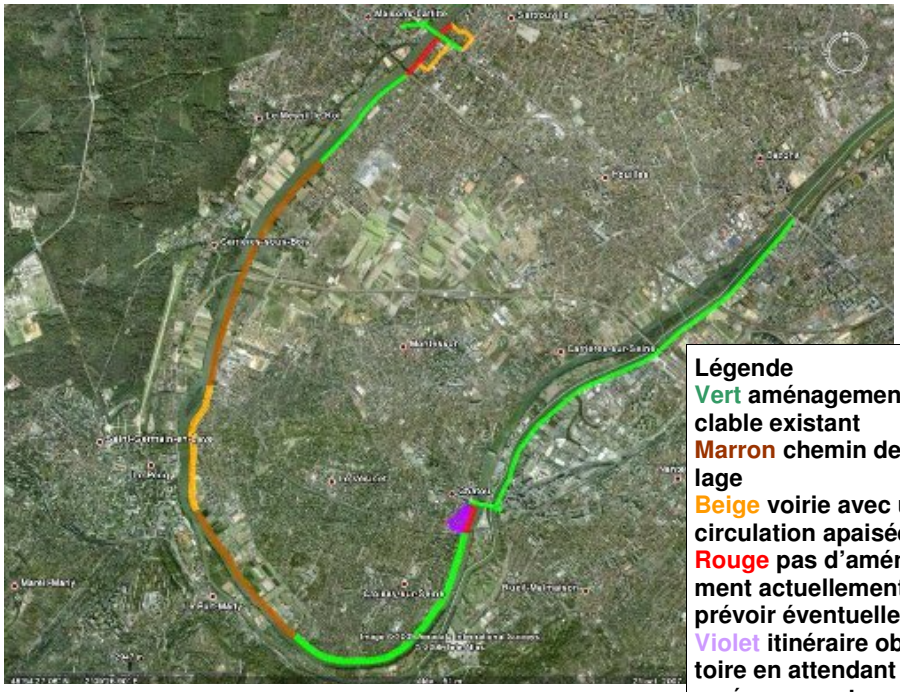

Légende
Vert aménagement cyclable existant
Marron chemin de halage
Beige voirie avec une circulation apaisée
Rouge pas d'aménagement actuellement. A prévoir éventuellement.
Violet itinéraire obligatoire en attendant un aménagement

Sur cette carte, figure le parcours probable de la véloroute dans la Boucle. Il longe la Seine. Réseau Vélo 78 a dressé un état des lieux détaillé. C'est une base pour proposer les aménagements nécessaires, pour la sécurité des cyclistes … et une bonne cohabitation avec les autres usagers des bords de Seine.

La Tangentielle Nord en questions

Le 19 novembre 2009, la SNCF a fait un point sur l'avancement du projet de Tangentielle Nord. Gérard Moulin et Jean-Paul Mayant y ont assisté pour le Cadeb. Ils nous livrent les dernières informations … et nous font part de leurs questions.

Un train léger ou « tram'train » assurera cette liaison nouvelle de Sartrouville à Noisy le Sec en 2016, mais un léger décalage de quelques mois sur 2017 n'est pas à exclure en liaison avec des aléas de financement, de procédure, de chantiers toujours possible dans ces opérations longues. Le décret d'utilité publique a été signé le 27 mai 2008.

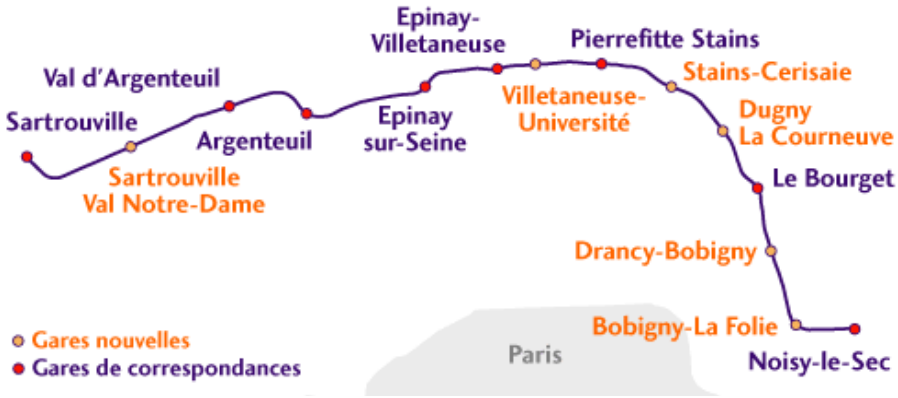

Réalisation en deux phases.

La première phase relie Epinay sur Seine à Le Bourget :

- le début des travaux est prévu en 2010,
- la mise en service en 2014.

Sartrouville sera desservi avec la deuxième phase :

- le décalage devrait être de 2 ans environ en suivant la première phase,
- les études détaillées devraient commencer en 2010.
- il restera à signer une convention de financement des travaux permettant leur début en 2012, et la mise en service en 2016.

Sur Sartrouville et Houilles , ces études qui vont commencer préciseront les aménagements qui concernent :

- la création de la gare nouvelle Sartrouville Val Notre Dame à proximité du théâtre Jacques Brel,
- la création de 2 voies le long de la grande ceinture, avec des modifications des emprises foncières et des voiries, et des ponts franchissant les rues,
- la suppression des passages à niveau,
- l'aménagement de la gare RER de Sartrouville,
- les protections phoniques, clôtures, ...

Trois questions

Cette liaison présente une grande importance pour Sartrouville, dans son organisation, son urbanisme et son développement. Dès le début des études, plusieurs questions se poseront.

1. La gare nouvelle Sartrouville Val Notre Dame.

Les documents présentés à l'enquête publique ne montrent que peu d'éléments sur l'intégration de la gare dans l'urbanisme du quartier :

- L'accès à la nouvelle gare pour les piétons depuis les quartiers alentour
- les circulations pour vélos, les garages à vélos,
- les aménagements de chaussées pour l'accès des voitures, la dépose de passagers,
- les emplacements des arrêts de bus.

Ces études prennent du temps, elles font intervenir plusieurs partenaires. Mais la réussite de l'intégration urbaine de la gare est un enjeu primordial pour le développement harmonieux des quartiers. Les études permettront d'appréhender les développements induits dans ces quartiers par le projet.

2. Les modifications des dessertes bus

Actuellement, les bus assurent l'essentiel des besoins de déplacement entre le Plateau et la gare RER. La tangentielle pourra assurer une bonne part de ces déplacements. Une réorganisation simultanée des réseaux de bus sera nécessaire. pour desservir la gare nouvelle et la gare RER. Un grand nombre d'usagers devraient y trouver des améliorations.

3. Modifications des rues aux croisements avec les lignes de grande ceinture et de la tangentielle

C'est au début des études détaillées en 2010 que vont être choisies les caractéristiques des ponts franchissant les rues, et notamment l'espace disponible pour les piétons et les cyclistes.?

Ces ouvrages une fois construits sont difficiles à modifier; il est important de prévoir toutes les évolutions de nos besoins de déplacement. Au moment des lois du Grenelle de l'environnement, nous devrons veiller à rendre possibles et confortables les circulations douces.

Par exemple, un de ces croisements concentre une forte circulation. Il s'agit de la rue de la Convention.. Au pont de la Ruine, elle passe au dessus des voies ferrées RER et puis en dessous de celles de la grande ceinture. Un franchissement va être ajouté , celui des voies de la tangentielle.

Ces ponts très fréquentés permettent l'accès aux écoles, collège, lycée, école de musique, théâtre, marché Debussy. Le franchissement piéton est étroit, les pistes cyclables n'existent pas. N'est ce pas l'occasion de revoir globalement ces aménagements piétons et cyclistes? De réfléchir à cet étranglement qui sinon interrompra toujours les circulations douces ?

Une chance pour Sartrouville

Dans cet article n'ont été abordé que trois aspects. Tous les autres sujets seront aussi à suivre avec attention, notamment toutes les contraintes apportées par la réalisation des deux voies nouvelles (emprises de chantier, protections phoniques, clôtures, ...). La Tangentielle Nord est une chance de développement pour Sartrouville. Les études qui vont commencer seront l'occasion de prendre en compte toutes les réalités locales pour une intégration de qualité. Le Cadeb espère être associé à ces réflexions.

Jean-Paul Mayant et
Gérard Moulin
Commission transports du Cadeb

Le Vésinet se dote d'une brigade verte

Afin d'entretenir ses 4 kilomètres de rivières et ses 5 lacs la ville du Vésinet a décidé de la création d'une brigade verte.
Forte de quatre agents, la brigade verte est passée à l'offensive et dès les premiers jours a procédé au ramassage des bouteilles et papiers gras présents dans nos lacs et rivières et jetés là par des promeneurs indélicats.

Une opération coup de poing qui permet de répondre aux attentes des amoureux de balades.
Pendant plusieurs semaines, les hommes de la brigade verte se sont attelés à une mission de longue haleine : maintenir nos lacs et rivières à un bon niveau de propreté .
Des actions de ce type seront effectuées régulièrement, cela permettra aussi à la végétation d'être gérée et contrôlée, mais contribuera aussi à un meilleur débit de l'eau.

Initiative à imiter

Armée d'épuisettes, de râteaux, de cisailles, la brigade verte ne ménage pas sa peine, déblayant chaque jour une grande quantité de végétaux, grâce à l'utilisation sur place d'un des véhicules électriques de la ville.
Des actions concrètes qui vont permettre à la ville de conserver son écrin de verdure. Et si cette initiative locale était imitée par d'autres collectivités territoriales de notre boucle ….. ?

Jacques Firmin
Vice président
Syndicat d'initiative et de défense du site du Vésinet

L'électricité fera défaut en cas de crue

Les inondations sont des phénomènes naturels respectant des lois de probabilité et de périodicité. Ainsi, dans le bassin parisien, on s'attend à ce que la crue de 1910 dite centennale , la plus longue et la plus grave du XXè siècle, se reproduise selon une ampleur similaire voire supérieure.
La crue de 1910, c'est une cote de 27,40 m à l'échelle de Chatou, soit 2,25 m au dessus de la crue de mars 2001.
Sur cette carte de la Boucle, aimablement transmise par le service de protection civile des Yvelines (SIDPC), sont indiquées les zones impactées par les coupures de courant (en rose clair) et les populations concernées (en rose foncé).
Conclusion: les zones privées d'électricité en cas de crue de type 1910 dépassent largement les secteurs qui auront les pieds dans l'eau.
De plus, deux ponts seront impraticables: ceux de Bougival et Chatou.
On devine les conséquences!

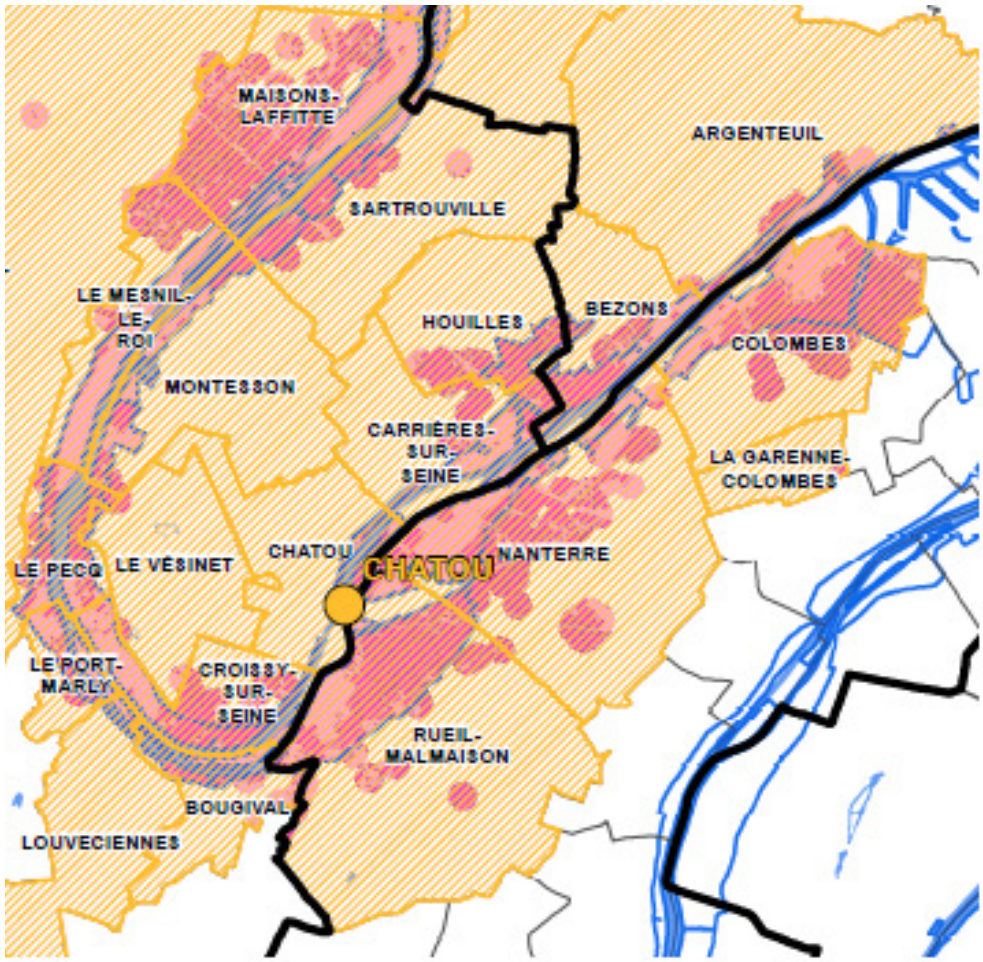

Pour en savoir plus, un dossier « papier » est disponible dans toutes les mairies des Yvelines, réalisé par le SIDPC et le SPI (secrétariat pour la prévention des pollutions en vallée de Seine).
Il est intitulé « inondations type 1910. »

Un site est trouvé pour les jardins de Natur'Ville

Depuis plus de dix ans, Natur'ville gère des jardins familiaux sur les emprises d'une future infrastructure routière à Sartrouville. Elle va devoir bientôt libérer les terrains. Connaissant la rareté du foncier en proche banlieue parisienne, on pouvait s'attendre au pire. Au contraire, l'avenir s'annonce prometteur. Voici pourquoi.

Les travaux qui vont débuter sur le tracé de la voie nouvelle départementale RD 121, nous ont amené à prendre contact avec les services préfectoraux de la DDE des Yvelines . Notre maintien sur le site actuel, rue Henri Brisson, nous à été confirmé jusqu'à la date du 1er juillet 2011.
Rendez-vous a été pris avec M. Pierre Fond, Maire de Sartrouville, Vice-président du Conseil général, pour envisager l'avenir de notre association.
La réunion s'est déroulée en présence de Me Isabelle Courté, chef de service environnement et M. Gilbert Kermarrec, Directeur général des services techniques.
Lors de ce rendez-vous, confirmation nous a été donnée de notre relogement près de l'ancien site de la Thomson, sur un terrain municipal d'environ 7000 m² ayant servi au stockage de palettes.

Vingt et une parcelles sont cultivées sur le site actuel à Sartrouville, entre l'avenue Maurice Berteaux et la rue Henri Brisson.

Projet paysager

Parallèlement, nous avons pris contact et visité le site avec l'ENSP / Le Potager du Roi (Ecole nationale supérieure du paysage) qui serait partante pour nous aider à aménager notre futur site ainsi que le petit bois attenant, dans le cadre de travaux pratiques (chantier) des élèves de 1ère année.

La proposition en a été faite à M. le Maire qui l'a reçue avec enthousiasme.
Des contacts vont être pris entre l'ENSP et la municipalité pour étudier la faisabilité du projet.
Les différents échanges lors de notre rencontre avec la mairie ont été constructifs que ce soit du point de vue de la municipalité que de Natur'Ville pour l'avenir de nos jardins.

Chantal Chagnon
Présidente
Thierry Mivelaz
Vice-président
Association Natur'Ville
Courriel : andchagnon@wanadoo.fr
Tél: 01 39 14 75 25

Sur cette carte un peu ancienne extraite de Google, on situe approximativement l'emplacement des futurs jardins familiaux de Natur'Ville, près de la Seine, entre le collège Louis Paulhan et le lycée privé Jean-Paul II.

Les éco-quartiers: ces nouveaux quartiers urbains

Sujet d'actualité, le thème des « éco-quartiers ou nouveaux quartiers urbains » ne laisse pas indifférents les habitants des communes concernées. Ceux de Montesson et du Vésinet ne font pas exception. Le CADEB a décidé d'y consacrer un dossier spécial. C'est Gérard Attias, vésigondin, qui nous le propose, à partir de contributions de membres du CADEB, avec à l'appui des exemples de réalisations. Bien évidemment, ce dossier ne clôt pas le débat, mais incite plutôt à le poursuivre, en fonction de l'actualité et de nouvelles contributions attendues.

Le dossier comprend trois volets:
1. Qu'est-ce qu'un éco-quartier?
2. Deux exemples d éco-quartier
3. Les projets de la boucle de Montesson.

Le premier volet aborde d'emblée la question énergétique et du changement climatique, avec un chiffre: en Europe, le tiers de la consommation d'énergie est en lien avec les bâtiments. L'éco-quartier est une tentative de réponse à cette préoccupation.
Comment? Face à la multiplicité des expériences, des « labels » se font jour. Est-ce le début d'une « norme » pour les éco-quartiers? Elle sera difficile à établir car dans, l'esprit du Grenelle de l'environnement, « un Eco-Quartier se doit aussi d'être un quartier durable, englobant des considérations liées aux transports, à la densité et aux formes urbaines, à l'éco-construction, mais également à une mixité sociale et fonctionnelle et à la participation de la société civile. »
Il s'agit donc d'une réflexion globale, qui implique tous les acteurs du projet.
Le dossier du Cadeb ne s'en tient pas à ces considérations générales pertinentes mais entre dans le détail en présentant les lignes directrices des projets d'éco-quartiers et même le « cahier des charges simplifié » d'un « véritable » éco-quartier.

Exemples d'éco-quartiers

Dans ce deuxième volet du dossier, le lecteur est appelé à visiter, photos à l'appui, deux eco-quartiers existants.
Le premier est la référence incontournable: il s'agit du quartier Vauban à Fribourg, en Allemagne. Projet d'utopistes dans les années 1970, le concept reste encore novateur aujourd'hui. On peut donc encore s'en inspirer, mais pas le copier: chacun doit définir ses besoins selon ses usages.
Le deuxième exemple de quartier est Bonne, à Grenoble. C'est la première réalisation d'importance achevée en France. « On constate des similitudes avec l'exemple du quartier Vauban de Fribourg en Allemagne, caractéristiques de ce nouvel urbanisme : une forte densification du bâti correspondant à un centre ville, des bâtiments résolument orientés vers les économies d'énergie, une mixité d'ensemble, un lien avec les transports, etc… » précise G. Attias. Autre similitude: la forte implication des habitants dans la définition et le suivi du projet!

Deux projets dans la Boucle

Ils nous sont présentés dans le troisième volet de ce dossier.
A commencer par celui du Vésinet.
Dans cette ville parc, cité jardin du milieu du 19ème siècle, site classé, le projet consiste à réaliser un total de 600 logements sur un terrain appartenant précédemment à l'Etat, près de l'Hôpital du Vésinet. La ville veut en faire un projet exemplaire d'éco-quartier.
Deux associations locales membres du Cadeb suivent le dossier: le Syndicat d'initiative et de défense du site du Vésinet, Aménagement et Environnement de la Boucle (AEB).
Les associations sont favorables à l'idée de cet éco-quartier mais en contestent de nombreuses modalités qui selon elles dénaturent le projet. Leurs arguments sont largement développés dans le dossier du Cadeb.
L'autre projet se situe à Montesson la Borde, quartier pavillonnaire en bord de Seine caractérisé par la présence de l'hypermarché Carrefour. L'objectif de la ville est de réaménager le quartier (habitat, activité, circulation) dans le respect du développement durable. L'association Mieux Vivre à Montgolfier, membre du CADEB, ne conteste pas les objectifs mais souhaite un projet plus ambitieux, qui aille au-delà de la simple application des normes environnementales issues du Grenelle. En somme, un véritable éco-quartier.

Engager la démarche

Pragmatique, G. Attias ne condamne pas les projets de nouveaux quartiers urbains qui ne satisfont pas à tous les critères de l'éco-quartier mais privilégie la logique de la préservation de la planète et du mieux vivre dans les villes.
« On est tenté de répondre: engager la démarche, c'est déjà avancer. » dit-il. Mais pas n'importe comment. Il préconise une démarche « réfléchie, progressive, programmée dans le temps » pour que le public s'approprie cette nouvelle forme de la ville. Un conseil utile pour tous les concepteurs d'éco-quartiers, et une invitation aux habitants à s'impliquer dans les projets. La lecture du dossier du Cadeb devrait les y aider.

Jean-Claude Parisot
Secrétaire général du CADEB

Eco-quartier de Bonne à Grenoble

Eco-quartier du Vésinet: trop de hâte?

Pour satisfaire à la pression de l'Etat, est-on allé trop vite dans ce dossier? C'est le point de vue de l'Association AEB, adhérente au Cadeb depuis sa création (voir Lettre de janvier 2009, page 4) et qui compte à ce jour 135 adhérents. Le projet peut-il être amélioré? Oui, répond AEB, qui entend bien y contribuer dans les mois à venir. Voici comment.

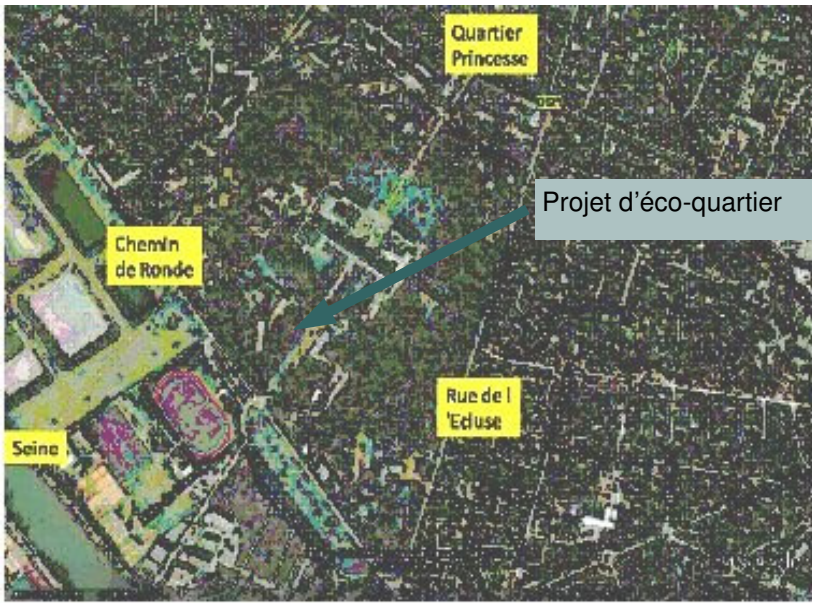

Le projet d'urbanisation du parc de l'hôpital du Vésinet, projet appelé éco-quartier, a progressé extrêmement vite en 2009. La municipalité a enchainé dans une hâte excessive : le choix des cabinets d'étude en janvier, la réalisation des études urbaines et de circulation au printemps et durant l'été, une phase de concertation sur la période de Mai/Septembre, une enquête publique en Octobre, et le vote de la révision simplifiée du POS par le Conseil Municipal du Vésinet le 17 décembre, comme 14eme point de l'ordre du jour de ce conseil !

Résultat : des études trop superficielles, que AEB conteste sur de nombreux points, un projet beaucoup trop vague, et pas d'étude d'impact lors de l'enquête publique. Enfin une étiquette d'écoquartier avec un contenu un peu vague (promouvoir les circulations douces, …), à part le choix non confirmé de bâtiments passifs, qui passe sous silence les nuisances apportées par ce nouveau quartier (embouteillages vu le gabarit très réduit des voies environnantes, menaces sur 85 arbres remarquables,…).

Bref, AEB ne pense pas que les études aient été suffisamment approfondies et partagées avec la population pour un tel projet : 600 logements, 50 000 m^2 de SHON, détruisant 14 ha de verdure, dans un parc en partie classé au voisinage d'un monument historique classé. D'autant que c'est le dernier gros projet possible sur la commune du Vésinet.

AEB a pu obtenir certaines améliorations, ou du moins y contribuer fortement : plus de circulations douces, limitation de la surface constructible, annonce que la mairie ne prendra pas d'engagement sans avoir une date ferme de départ de l'IRSN (1) qui occupe une partie stratégique du terrain, contrôle de la pollution du sol de l'IRSN, nouvelles mesures de trafic de circulation, augmentation du nombre de places en crèche, nouvelle phase de concertation pour la création de la ZAC,...

Mais AEB estime que ces progrès ne sont pas suffisants et continuera d'être très active sur ce projet afin de l'améliorer.

Yves Rambaud, trésorier
Aménagement et Environnement de la Boucle (AEB)
Tél: 01 39 76 99 25.
Courriel: contact@aeb-parcimperial.fr
Site Internet: www.aeb-parcimperial.fr

(1) IRSN : Institut de Radioprotection et de Sûreté Nucléaire

Une association bientôt SDF?

C'est la mésaventure qui risque d'arriver à Handi-Cap Prévention, pour son activité de collecte des bouchons et couvercles en plastique. Cette association doit impérativement trouver un nouveau local ou un lieu de stockage, avant le 1er juillet 2010. Nous relayons bien volontiers cet appel au secours, lancé par sa présidente, Ségolène Rottembourg.

Je suis Présidente de l'Association Handi-Cap-Prévention qui a plusieurs buts, entre autres celui de la collecte de bouchons en plastique. Cette collecte nous permet de financer du matériel que nous donnons à des personnes handicapées.
Nous avons environ 300 lieux de collecte dans 83 communes. Nous faisons partir environ 100 tonnes de bouchons en plastique par année scolaire chez notre recycleur. Notre Association contribue ainsi à aider le monde écologique.
Nous sommes payés à la tonne. Actuellement, nous vendons 180 €uros la Tonne de plastique. Avant la crise, nous étions payés 260 €uros.
Je suis moi-même handicapée, ceci dû à un problème lors de ma naissance. Je me déplace en fauteuil roulant électrique.
Jusqu'à maintenant, la Mairie de Chatou, où nous sommes basés, nous prêtait un hangar à titre gratuit pour abriter nos bouchons et ranger notre matériel.
Au 1er juillet 2010, nous n'aurons plus ce hangar. Celui-ci va être détruit pour permettre la réalisation d'un motel pour des SDF. La cause est juste, mais rien ne nous est proposé à la place : c'est donc nous qui allons devenir SDF !!!
Nous recherchons un local, un hangar, ou même, un bout de terrain, un bout de parking où nous pourrions y entreposer 3 containers. Nous n'avons besoin ni d'eau ni d'électricité, juste de pouvoir abriter notre matériel et nos 13 tonnes de sacs de bouchons mensuels. Nous recherchons dans une zone géographique aux alentours de Chatou, de préférence sur le territoire de la Communauté de Communes de la Boucle de la Seine, à sa périphérie proche, tout ceci à titre gratuit de préférence.
Sans lieu de stockage, notre Association ne peut plus exister. Que va-t-elle devenir au 1er juillet 2010? Elle ne peut fonctionner que grâce à cette collecte de bouchons et aux quelques dons que nous recevons.
Le matériel handicap coûte cher.
Merci pour votre aide.

Ségolène Rottembourg
Présidente
Association HANDI-CAP-PREVENTION
Opération « ROULEZ PETITS BOUCHONS »
3, allée Beethoven 78400 CHATOU
Tél: 06.83.57.28.16
Courriel: handicaprevention@free.fr
Site Internet: http://handicaprevention.free.fr

Le « droit d'accéder à l'eau potable dans des conditions économiquement acceptables par tous » est inscrit dans la loi depuis 2006. Ce texte n'a pour l'instant jamais été traduit en acte concret.
L'observatoire des usagers de l'assainissement (Obsasass), dont le Cadeb est membre, propose que la CAF verse une aide directe pour les plus démunis, sur le modèle de l'aide au logement.

Pour en savoir plus et signer le manifeste pour le droit à l'eau:

Elections Régionales 2010

Les prochaines élections régionales auront lieu les dimanches 14 et 21 mars 2010.

Le Cadeb a souhaité rencontrer les principales têtes de listes en Ile de France.

La première rencontre a eu lieu avec Jean-Paul Huchon à Sartrouville le 8 décembre 2009.
Avec l'actuel Président de Région et candidat socialiste en 2010, c'est principalement le dossier des transports qui a été abordé: le RER A, la liaison SNCF avec Paris Saint-Lazare, la Tangentielle Nord, le projet Eole. Il a été convenu d'un prochain rendez-vous avec le STIF (syndicat des transports d'Ile de France) pour approfondir ces sujets.
Commentaires de Jean-Paul Huchon sur son site de campagne suite à la rencontre avec le Cadeb: « J'ai trouvé cette réunion intéressante, stimulante. Cette association avait des revendications à présenter, à la fois fermes et modérées dans la forme; ils veulent que les choses s'améliorent. »
http://www.dailymotion.com/video/xbj0n8_78-part-3-huchon-dans-les-yvelines_news

Des contacts ont été pris avec les équipes de campagne de Valérie Pécresse, candidate UMP et Cécile Duflot, candidate d'Europe Ecologie. Nous vous tiendrons au courant.

LE CADEB ET LES ASSOCIATIONS MEMBRES

« Seul, on va plus vite
Ensemble, on va plus loin »

CADEB

Association loi 1901 agréée pour la protection de l'environnement sous le numéro 04-033 DUEL
Siège social : 130 av. du Général de Gaulle - 78500 SARTROUVILLE
Tél : 01 39 57 65 28
01 39 15 32 21

Courriel : cadeb78@wanadoo.fr

Site Internet: www.cadeb.org/

SIRET:484 499 009 000 13
APE : 913 E

Composition du Bureau

Présidente : Paulette Menguy
Vice Président : Alex Ballot
Vice Président Jacques Firmin
Secrétaire Général: Jean-Claude Parisot
Secrétaire : Gérard Moulin
Trésorier: Patrick Bayeux
Membre Jean-Pierre Genestier

Aménagement et Environnement de la Boucle (AEB)
Yves Rambaud contact@aeb-parcimperial.fr Tél: 01 39 76 99 25.
Site Internet: :www.aeb-parcimperial.fr

Carrières Autrement
Alex Ballot Tél : 01 39 14 52 94

Comité du Vieux Pays – Le Fresnay à Sartrouville
Patrick Bayeux bayeuxprues@wanadoo.fr Tél : 01 39 57 82 63

Comité de quartier des Richebourgs à Sartrouville
Mario Ostoréro jean-louis.verdure@wanadoo.fr Tél 01 39 14 88 11

Forme 21 (sensibilisation et communication sur le développement durable)
Jean-Yves Rebeyrotte forme21@club-internet.fr Tél:01 53 73 74 18
01 30 53 37 66

La Boucle Verte
Francis Bonnemason contact@laboucleverte.org Tél : 01 39 68 28 35
Site Internet : www.laboucleverte.org

Les Dix Arpents à Sartrouville
Nathalie Moneyron xarpents@gmail.com Tél : 01 39 13 44 83

Mieux Vivre à Montgolfier
Marc Aubrée assomvm@neuf.fr Tél : 01 39 14 29 00

Natur'Ville à Sartrouville (promotion et gestion des jardins familiaux)
Chantal Chagnon andchagnon@wanadoo.fr Tél: 01 39 14 75 25
Site Internet: www.naturville.com/

Quartier de la Vaudoire Debussy à Sartrouville
Lyne Leux associationvaudoire@gmail.com

Recycl'Action (une alternative positive pour la réduction des déchets.)
Cathy Tizzoni recycl.action@gmail.com.
Site Internet: http://recycl-action.over-blog.com/ Tél: 06 60 38 43 82

Riverains du quartier de la Mairie à Sartrouville
Jean-Claude Parisot arqm@wanadoo.fr Tél : 01 39 15 32 21
Site Internet:: www.arqm.asso.fr/

Seine Vivante
Jean-Pierre Genestier seine.vivante@yahoo.fr Tél : 01 30 15 06 70

Syndicat d'initiative et de défense du site du Vésinet
Jean-Paul Debeaupuis sidslevesinet@noos.fr Tél: 01 30 71 29 59

Voisins-Voisines à Houilles
Gérard Moulin jgmoulin@wanadoo.fr Tél : 01 39 68 86 11

LES TROIS COLLECTIFS DE LA BOUCLE DE MONTESSON

CADEB Collectif d'Associations pour la défense de l'environnement dans la Boucle de Montesson
130 av. Général de Gaulle - 78500 SARTROUVILLE
Présidente : Paulette Menguy Tél 01 39 57 65 28 Courriel : cadeb78@wanadoo.fr

Seine Vivante: Collectif d'associations et de citoyens qui veulent agir pour le développement des équilibres naturels de la vallée de la Seine 14, rue Charles Bémont 78290 – CROISSY SUR SEINE
Président : Jean-Pierre Genestier Tél : 01 30 15 06 70 Courriel : seine.vivante@yahoo.fr

Réseau Vélo 78: Collectif qui milite pour le développement de l'utilisation de la bicyclette au quotidien.
47, chemin du Tour des Bois 78110 - LE VESINET
Président: Lionel Carrara Site: www.reseauvelo78.org Courriel : reseau.velo.78@club-internet.fr